

struire ; quant aux municipalités, elles sont arrivées à peu près au terme de leur crédit. Ces deux causes réunies—celle de la diminution dans l'exportation et du ralentissement dans l'arrivée de numéraire étranger—ont dû amener une diminution dans notre importation et, par conséquent, un abaissement du chiffre de notre revenu.

Mais, si nous favorisons l'immigration et l'industrie nationale, notre exportation s'accroîtra. Déjà le chiffre de la valeur des matières premières importées sans droit d'entrée dans la province, est de 3,000,000 de louis; tandis qu'il n'était que d'un demi-million en 1851. C'est là ce qui peut nous sauver; mais que ferait le changement des droits spécifiques en droits *ad valorem*? On prétend que le commerce du Saint-Laurent y gagnerait; mais on oublie que, d'après le *Globe*, les trois quarts des importations sont destinées au Haut Canada et que les trois quarts de ce total, c'est-à-dire les neuf seizièmes de toute l'importation, passent par le Saint-Laurent. Le gouvernement n'a rien oublié pour favoriser le commerce du fleuve: ligne de vapeurs transatlantiques subventionnée, ligne admirable de remorqueurs aussi subventionnée, phares, quais, creusement de différents chenaux, canaux, ports, hâvres, il a eu recours enfin à tout ce qui pouvait développer ce commerce et, à moins d'élever véritablement des barrières au commerce avec les États-Unis, il eût été difficile de faire plus pour le Saint-Laurent; mais si les Américains s'aperçoivent qu'on veut nuire à leur commerce avec le Canada, il est à craindre qu'ils ne mettent fin à notre traité de réciprocité avec eux et, en ce cas, le Bas-Canada perdrait presque autant que le Haut-Canada.

Le gouvernement considère s'il serait prudent d'abolir les droits sur le sucre et sur le café, en même temps que ceux dont est frappée l'importation du thé et il espère que, grâce à quelques petits changements et à la modification des lois sur l'usure—qui, pendant la crise financière, par exemple, empêchaient nos banques d'avancer des fonds à nos négociants en détresse, à moins de le faire à raison de 6 pour cent d'escompte, tandis qu'elles avaient emprunté elles-mêmes ces fonds en Angleterre au taux de 10 ou de 11 pour cent,—la prospérité commerciale du pays et le bien-être du peuple arriveront à un degré auquel ne peuvent prétendre que les nations les plus florissantes.

M. Mackenzie—lit quelques extraits d'un mémoire lancé en 1849 par la "ligue britannique," qui se composait de Torys renforcés et dont faisait partie MM. John A. Macdonald, George Crawford, Gamble, etc. Ces messieurs soutenaient alors que le gaspillage des fonds publics était excessif, qu'il fallait diminuer le salaire de tous les employés, retrancher, par exemple, 3,000 louis de celui du gouverneur et 3 pence, de celui du balayeur du parlement, que les Canadiens-Français gouvernaient le Haut-Canada, que c'était une infamie à laquelle il fallait mettre fin en se jetant dans les bras des Américains, etc. Et c'était M. John A. Macdonald qui parlait ainsi; c'était le Solliciteur-Général Rose, qui écrivait de tels manifestes et M. Galt qui les signait. Oh! les loyaux sujets de la Reine! Oh! les amis des Canadiens-Français! Oh! les partisans sincères de l'économie, qui proposaient de diminuer les dépenses lorsqu'ils étaient dans l'opposition et qui les doublent, dès qu'ils arrivent au pouvoir! M. Mackenzie termine son discours en demandant que les élections aient lieu le même jour dans toute la Province et en reprochant aux ministres d'avoir professé à propos de la question de la double majorité, des principes qui leur avaient servi à renverser l'administration Morin et celle de Sir Allan McNab, mais qu'ils répudient aujourd'hui, parce qu'ils serviraient à renverser leur propre gouvernement.

M. Short—parle en faveur de la réforme électorale et de l'abolition des lois favorables aux écoles séparées. Il reproche au gouvernement d'avoir augmenté ses dépenses, pendant que chacun diminuait les siennes pour faire face à la crise et il s'étonne que M. Sydney Smith ose s'opposer à la réforme électorale, tandis que c'est en promettant de la favoriser qu'il est parvenu à se faire réélire.

M. Ferguson—se déclare en faveur de l'Administration; il raille l'Opposition dans laquelle on voit les protestants enragés donner la main à un catholique enragé tel que M. McGee, chacun dans le but de faire triompher ses principes religieux. Il hait de mêler la religion à la politique et c'est pourquoi il

est contre les écoles séparées. Il est aussi favorable à la réforme électorale et il est d'avis que la Chambre doit se montrer satisfaite du choix de la Reine, puisque c'est elle-même qui a prié la souveraine de choisir la capitale canadienne.

La Chambre s'ajourne, après quelques paroles prononcées par MM. Brown, W. F. Powell et White.

M. Piché—prononce un discours qui est reproduit *in extenso* dans notre no. 10, page 21.

*Huitième séance, lundi, 8 mars, 1858.*

La Chambre s'occupe quelque temps de la pétition contre l'élection de M. Burton, de Durham-Est. M. J. Sanfield Macdonald soutient, entr'autres, que la loi n'a pas pu vouloir qu'un homme qui se serait fait élire au moyen de la fraude, conservât son siège s'il parvenait, par une absence de 14 jours, à empêcher ses adversaires de l'avertir que son élection serait contestée. La pétition est reçue.

M. Piché—se plaint d'avoir été vilipendé par le *Globe*, samedi dernier; il demande que l'article incriminé soit lu par le greffier. M. J. S. Macdonald propose en amendement de faire lire le *message* de M. Mackenzie; et M. Patrick fait remarquer que les journaux ministériels ont les mêmes péchés sur la conscience. Le *Leader*, par exemple, dit, un jour que les ministres pourraient, s'ils le voulaient, acheter tous les membres de l'opposition, à raison de 300 louis par tête. Eh! bien, en voyant M. Piché passer soudainement de l'opposition dans les rangs ministériels, le *Globe* n'aurait-il pas le droit de dire que ce député avait dû être acheté, selon l'expression du *Leader*? Après les explications de quelques personnes, M. Piché consent à retirer sa motion.

MM. Brown, J. S. Macdonald et J. A. Macdonald—consacrent le reste de la séance, les deux premiers à demander des explications sur la politique que le ministère compte adopter, et le dernier, à éviter de donner ces explications.

*Neuvième séance, mardi, 9 mars, 1858.*

M. Dorion—demande et obtient l'impression d'une pétition de M. Préfontaine contre le juge Mondelet qui, en refusant de recevoir son protest contre l'élection de M. Cartier, dans le comté de Verchères, a exposé le pétitionnaire à se voir frustré de ses droits électoraux.

Le *Sol.-Gén.*—recommence les débats sur l'adresse par un très-long article dans lequel il s'attache principalement à indiquer les dangers qu'offre la tactique de faire entrer les passions religieuses dans les discussions politiques, et à montrer le peu de droits qu'ont les Haut-Canadiens de demander la réforme électorale.

Le principe de l'union des deux Canadas établissait l'égalité dans la représentation des deux Provinces et pourquoi voudrait-on modifier aujourd'hui cet état des choses. Après tout, en admettant que tous les immigrants venus au Canada depuis le dernier recensement se fussent rendus dans le Haut-Canada, leur total n'est que de 171,000, ce qui donnerait au Haut-Canada sept députés de plus. Est-ce la peine de courir les dangers d'une séparation, pour un si petit résultat? Mais on dit que le Bas-Canada absorbe presque tout le revenu; eh! bien, c'est une grande erreur, car depuis l'union, le gouvernement a dépensé £2,182,000 seulement dans le Bas-Canada et £7,000,000 dans le Haut-Canada, ainsi répartis: pour le Canal Desjardins, £30,000; ponts et chaussées, £513,000; améliorations du cours du Trent, £14,000; canal de la baie de Burlington, £63,000, chemin de fer de l'Ontario, Simcoe et Huron, £577,000; Grand-Tronc, de Coteau Landing à Sarnia, £2,190,000; Fonds municipal consolidé, du Haut-Canada, £1,700,000; et si l'on ajoute les dépenses pour l'amélioration du havre d'Oakville, et en faveur de la compagnie de la navigation de la Grande Rivière, celle du Tay et de l'Académie de Grantham, on arrivera à la somme de £7,000,000. Ce n'est pas tout, à l'époque de l'union, la dette du Haut-Canada était de £1,400,000; tandis que celle du Bas-Canada n'était que de £35,000.

Dans le Bas-Canada, le gouvernement a dépensé pour le creusement des canaux de Chambly et de Richelieu, £100,000; ponts et chaussées, £230,000, dans lesquels sont compris les